
LA PREFETE D'EURE-ET-LOIR COMMUNIQUE

Covid-19 : Détection d'un cluster parmi les salariés saisonniers d'un groupement d'employeurs

Le 10 septembre 2020, 3 cas positifs de Covid-19 ont été détectés au sein d'un groupement de travailleurs agricoles saisonniers, le Groupement d'employeurs Sans Pierre, situé à Mondeville Saint-Jean. Cette présence simultanée de 3 personnes positives au sein d'une même entreprise a conduit l'ARS à confirmer la présence d'un cluster professionnel.

Suite à cette détection, 61 cas contacts ont été identifiés, dépistés et placés en quatorzaine.

Un dépistage élargi est proposé à l'ensemble des salariés de la société. Il aura lieu mardi prochain 15 septembre, et sera réalisé par l'équipe mobile de prélèvements du Centre Hospitalier de Chartres.

Préfecture d'Eure-et-Loir
Cabinet de la Préfète
Bureau de la Communication Interministérielle
et de la Représentation de l'État
Adresse mail : pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr

Place de la République – CS 80537 – 28019 Chartres Cedex – Standard : 02 37 27 72 00

Horaires d'ouverture au public : 9h00- 12h30 / 14h00 -16h30 (le vendredi 16h00)
Accueil au guichet le matin de 9h00 à 12h30 et l'après midi **sur rendez-vous exclusivement**
Pour toute précision, consulter www.eure-et-loir.gouv.fr, rubrique "Démarches administratives"